

toutes ces idées de son esprit et lui ai fait sentir que le principal était de travailler à gagner les cœurs des personnes du pays, sans quoi il n'y ferait du bien que très difficilement. M. Vallier lui a tenu le même langage, et ce qu'il y a de bon, c'est qu'il l'accompagne dans son voyage, pendant lequel il ne manquera pas de lui dire ce qu'il faut pour qu'il ne s'écarte pas du véritable chemin, en quoi il fera sagement. Il paraît entreprenant et avoir envie de faire bien de la réforme dans le pays, de tenir des synodes, de faire des assemblées de curés, etc. Tout cela est bon dans la spéculation, mais peu facile dans l'exécution, eu égard à l'éloignement des curés.

“ Il m'a fort pressé de retourner en Canada, en me disant qu'il ne convenait pas que les bons sujets fussent si longtemps absents de leur Chapitre, qu'il l'avait dit à M. de Maurepas, que l'on pourrait mettre un séculier à ma place pour régir les affaires. Je crus dans les commencements qu'il me disait tout cela par bonne amitié ; mais j'ai senti depuis que ce n'était pas là tout à fait son idée.

“ Il sait que M. de Maurepas a quelques bontés pour moi. Il a vu, dans l'occasion, que je lui ai parlé assez ferme sur ce qui regardait la conduite qu'il devait tenir dans son diocèse, que je pourrais peut-être le barrer dans les différentes entreprises qu'il voudra faire dans ce pays. Je crois qu'il voudrait qu'il n'y eût point ici de député du corps du Chapitre. Il m'a dit même qu'il en parlerait au Chapitre. Je lui dis là-dessus qu'il ne me convenait plus de retourner en Canada, après avoir refusé deux fois le doyenné, que je ne pouvais plus y paraître dans une autre qualité, qu'au reste il y avait quantité d'affaires importantes que d'autres que moi auraient de la peine à terminer, que nous avions l'expérience des séculiers, qu'ils avaient souvent trompé notre Chapitre, et que les biens étaient bien mieux administrés par une personne du corps, dont on